Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260528-20260502-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Valérie BESNARD, MAIRE.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 23 mai 2026

PRESENTS : Valérie BESNARD – Guy DENIEL – Sylvie LE QUÉAU – Lindsay COMBAULT – Alexandre CROCHET — Camille DROFF – Eric LE BRAS – Michel MORVAN-CHATELIER – Estelle FAVENNEC – Yves LE MOAL – Ludovic RIOU – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉS : Charlotte DARMOIS (procuration à Michel MORVAN-CHATELIER) - Vincent SERDOBBEL (procuration à Alexandre CROCHET) – Anne ROLLAND (procuration à Yves LE MOAL).

Madame Camille DROFF a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : ACHAT DE PARCELLES - COMPLEMENT

Madame La Maire explique à l'Assemblée que la « Fondation apprentis d'Auteuil » est propriétaire de terrains dans le secteur de Toul ar hoat/Garzuel.

La fondation se déclare vendeuse de parcelles qui peuvent présenter un intérêt pour la commune.

En effet, il serait utile, pour régler des conflits de voisinage, d'affecter de nouvelles parcelles pour un usage par le centre équestre.

La Maire rappelle à l'Assemblée que la commune s'est portée acheteuse des parcelles F 423, F 424, F 439 et F 1154, d'une surface totale de 46 960 mètres carrés, pour un montant de **13 257 €**, par délibération du 18 février 2026.

Elle propose d'acheter, en plus, les trois parcelles F 426, F 427 et F 428 pour un montant de **1 865 €.**

Le coût total s'élèverait donc à **15 122 €** pour les 7 parcelles.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé de la Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE d'acheter les parcelles n° 426, 427 et 428, situées dans le périmètre du centre équestre, d'une surface totale de 18 650 m², au prix de **1 865 €**.

AUTORISE la Maire à signer l'acte d'achat et tous documents concernant cet achat.

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260528-20260502-DE

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE — LA SECRÉTAIRE

Valérie BESNARD — Camille DROFF

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture